N°24/2322 • 6,40 € • Semaine du 20 au 26 juin 2016 • www.lagazette.fr

la sazette des communes • des départements • des régions

Etude exclusive

Des prestations d'action sociale de plus en plus attendues par les agents

p. 20



Prévention des risques

La préparation aux crues lentes fait défaut

p.13

Juridique

Statut: la loi « déontologie » décryptée

p.56

Evaluation

Tout savoir sur l'entretien professionnel

p.64

DOSSIER

Agriculture: booster les circuits courts

RÉALISÉ PAR ISABELLE VERBAERE

Relocalisation

Etranglés par leurs emprunts et soumis à la volatilité des prix, de plus en plus d'agriculteurs sont au bord du dépôt de bilan. Pour sauver l'agriculture, les politiques avancent des solutions. L'une d'elles fait l'unanimité: la logistique.

Logistique

37% des consommateurs se disent prêts à payer un produit 5% plus cher s'il est produit localement. La demande est là. Mais l'offre a du mal à suivre car s'insérer dans ces circuits courts exige une logistique à laquelle beaucoup de producteurs n'ont pas accès.

Accompagnement

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer, en apportant un soutien logistique aux producteurs. Elles peuvent aussi les aider à accéder à de nouveaux débouchés en facilitant les regroupements et la coopération avec les autres acteurs du territoire.

Le patriotisme alimentaire pour sortir de la crise Les coups d'éclat et les coups de sang se suivent et se ressemblent. Une centaine de maraîchers et d'arboriculteurs de la région Paca ont déversé des

camions de salades et de paille devant la pré-

fecture d'Avignon, le 25 mars. Depuis près d'un an, les agriculteurs se mobilisent, dans toute la France, pour dénoncer une crise sans précédent qui met en péril la survie de leurs exploitations. C'est le cas tout particulier des éleveurs, frappés de plein fouet par la chute des cours. Pour le porc et la viande bovine, elle atteint respectivement 30% et 20% en 2013 et pour le lait 17% entre 2014 et 2015. Cette année suit la même tendance. «Une exploitation exige énormément d'investissements et donc de contracter des emprunts, souligne Adrien Denis, éleveur de vaches allaitantes et maire de Dénezé-sous-le-Lude (310 hab., Maine-et-Loire). Il devient difficile de suivre lorsque les prix s'effondrent.»

SENTIMENT D'ABANDON

Le niveau d'endettement des exploitations agricoles est passé de 50000 euros environ, en 1980, à 171600 euros en moyenne, en 2012. Le taux moyen d'endettement des exploitations s'élève à 40%. Mais il atteint 65%

Aucun intermédiaire entre le producteur dans le réseau de distribution: telle est la définition du circuit court inscrite dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010. Ces circuits se caractérisent souvent par une faible distance entre producteurs et



O dans certaines productions comme le maraîchage ou l'élevage porcin. «Aujourd'hui, beaucoup d'agriculteurs travaillent à perte, poursuit Adrien Denis. D'autant que les charges s'envolent: les prix des aliments pour les animaux, les produits phytosanitaires et les frais vétérinaires. Par exemple, le coût d'une césarienne est passé de 75 à 300 euros

Selon le ministère de l'Agriculture, 10% des éleveurs seraient au bord du dépôt de bilan. Au moins 51000 exploitations ont eu un revenu inférieur à 4000 euros en 2015, estiment les représentants de la Mutualité sociale agricole. Le taux de pauvreté des agriculteurs reste bien supérieur à la moyenne de la population et ne cesse de s'accroître: il est passé de 13% en 2006 à 24% en 2010. «Aujourd'hui, nous avons l'impression d'être en décalage avec le reste de la population et éprouvons un sentiment d'abandon», lâche Adrien Denis.

PRÉFÉRENCES DES CONSOMMATEURS

Depuis le début de la crise, les politiques de tous bords battent la campagne pour dire aux exploitants qu'ils ont entendu leur détresse et avancent de multiples

L'EXPERT

MOHAMED MERDJI, professeur à l'école de commerce Audencia à Nantes

«L'image de l'agriculteur est le principal médiateur de la confiance»

«Lorsque l'on propose aux confirment donc ceux des consommateurs quatre recherches qui ont déjà mis menus-tests: un menu en évidence la préférence "santé" avec des qualités marquée des Français pour nutritionnelles optimisées, les produits locaux. C'est un menu à faible impact l'image de l'agriculteur qui carbone de type végétarien, est le principal médiateur un menu où les producteurs de la confiance pour le sont identifiés et le mode consommateur. Plus elle est de production spécifié et mise en avant, plus le niveau un menu qui combine une d'adhésion est élevé. Plus le partie des composantes producteur est près, mieux des trois menus précédents, c'est. c'est toujours celui qui iden- Derrière cette adhésion, tifie l'origine et le mode de il n'y a pas seulement une production qui est plébis- conviction de qualité mais cité, malgré un surcoût de aussi la satisfaction de sou-10%. Ces résultats, obtenus tenir des producteurs de son dans le cadre du projet de territoire et le modèle d'agri-

recherche Agralid (2016), culture qu'ils représentent.»

solutions afin de les sauver du marasme. L'une d'elles fait l'unanimité: le déploiement des circuits courts. D'autant que la demande est là. La proximité est devenue un critère de choix important pour les consom-

Les exploitants qui souhaitent répondre à ce besoin de proximité ne sont souvent pas en mesure d'y parvenir. C'est une question de taille des exploitations, mais surtout de savoir-faire.

mateurs. En effet, 79% d'entre eux préfèrent des aliments produits en France, près de chez eux (enquête BVA, février 2016) que des produits bios importés.

L'approvisionnement des cantines est présenté comme un levier majeur de ce «patriotisme alimentaire». Une proportion de 40% de produits

relevant de l'alimentation durable - locaux, de saison, sous signes de qualité - dans la restauration collective publique, c'est l'objectif visé par la proposition de loi portée par la députée (EE-LV), Brigitte Allain. L'Assemblée nationale a recu, le 19 mai, en deuxième lecture ce texte voté à l'unanimité le 14 janvier.

BESOIN DE FORMATION

La restauration collective représente près de 7 milliards d'euros d'achats alimentaires. Seulement 14% des approvisionnements sont réalisés directement auprès des producteurs. Les marges de progrès sont donc énormes, «Toutefois, il ne suffit pas d'acheter local, encore faut-il rémunérer suffisamment les agriculteurs», souligne Ronan Le Velly, sociologue, chercheur à SupAgro Montpellier. Cela paraît difficile sachant que les denrées ne représentent en moyenne que 25% du coût total d'un repas en restauration collective, soit deux euros environ. «Avec le soutien des collectivités, les familles sont habituées à payer les repas moins de cinq euros, analyse Alain Cardinaux, iournaliste à "La France agricole". Vont-elles accepter de payer davantage au nom de la relocalisation des assiettes?»

Mais le principal problème est ailleurs. Les exploitants qui souhaitent répondre à ce besoin de proximité des consommateurs ne sont souvent pas en mesure de le faire. C'est une question de taille des exploitations, mais surtout de savoir-faire. Les agriculteurs sont formés et équipés pour produire, pas pour transformer ou vendre leurs produits. Si l'on veut soutenir les agriculteurs de son territoire, il ne suffit donc pas de prévoir un pourcentage de produits locaux aux menus des cantines. De nombreuses collectivités l'ont compris et apportent un soutien aux producteurs pour les aider à se diversifier et à trouver de nouveaux débouchés dans les circuits courts.

YUNA CHIFFOLEAU

«Pour certains producteurs, avoir un apport régulier de trésorerie devient une question de survie»

Les circuits courts dégagent un revenu et redonnent du sens au métier, comme le montre Yuna Chiffoleau chercheuse en sociologie économique à l'Inra de Montpellier.

Les circuits courts permettent-ils aux agriculteurs de gagner leur vie? Vendre en circuits courts c'est d'abord un projet économique. Ceux qui ont fait ce choix en vivent, si ce n'était pas le cas, ils abandonneraient car cela présente beaucoup de contraintes et une charge de travail très lourde. Les durées de travail hebdomadaire atteignent souvent soixante-dix heures.

Il faut aussi assumer différents métiers et les premières années d'installation sont en général difficiles. Toutefois, nous avons observé qu'une très petite ferme en circuits courts peut dégager à terme un revenu par actif supérieur à celui d'une grosse ferme en circuits longs. Les exploitants s'en sortent d'autant mieux que souvent ils ne sont pas endettés parce qu'en général on ne leur a pas accordé de prêt. De plus, ils ne souffrent pas de la baisse des subventions agricoles car la plupart n'en touchent pas ou peu. Par ailleurs, dans le

«Une très petite ferme en circuits courts peut dégager un revenu par actif supérieur à celui d'une grosse ferme en circuits longs.»

cadre des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) en particulier, ces revenus sont garantis et réguliers. Les exploitations en circuits courts peuvent dégager des revenus entre 0,5 et 2 Smic par actif. En revanche, les exploitations en circuits longs et en difficulté ont des trésoreries négatives en ce moment.

Les agriculteurs peuvent-ils sortir de la marginalité grâce aux circuits courts?

Ceux qui étaient le plus marginalisés à la fin des années 90, parce qu'ils venaient de la ville ou développaient un projet atypique comme l'agriculture biologique ou la vente directe, bénéficient, par les circuits courts, d'un moyen efficace de se réintégrer. C'est ce que nos travaux montrent. Grâce à la vente directe, ils trouvent auprès de leurs clients un soutien et de la dignité qui redonne du sens à leur métier. Dans les lieux de vente comme les marchés, ils rencontrent régulièrement d'autres producteurs avec

lesquels ils peuvent échanger des conseils techniques, ce qui les aide à progresser. La reconnaissance des pairs, cela reste essentiel dans le milieu agricole. Enfin, les circuits courts leur permettent de recréer du lien avec les institutions en approvisionnant les cantines scolaires.

Qu'en est-il des agriculteurs plus traditionnels frappés de plein fouet par la crise?

Essayer de s'insérer dans les circuits courts, pour diversifier leurs débouchés, avoir un apport régulier de trésorerie devient, pour certains, une question de survie. Mais c'est compliqué, pour différentes raisons. D'abord, ils sont très isolés: certains sont les derniers exploitants à des kilomètres à la ronde.

Ensuite, ils ont complètement coupé le lien avec le consommateur, n'échangent qu'avec les grossistes qui viennent chercher leur production. Et ces derniers ont intérêt à ce que cette distance avec le consommateur persiste pour maintenir leurs marges.

Enfin, leur production est souvent trop spécialisée pour répondre aux besoins des circuits courts. Afin de soutenir ces exploitants, les collectivités ont la possibilité de faciliter le regroupement de leurs offres, en appuyant des projets de plateformes locales aptes à répondre à plusieurs débouchés. Elles peuvent aussi leur faciliter l'accès aux filières de l'aide alimentaire, aux épiceries sociales par exemple, pour l'approvisionnement en produits frais. Sachant que de plus en plus d'agriculteurs eux-mêmes ont recours à cette aide.

Les urbains mieux lotis

Une commune a accès à 7 points de vente en circuits courts à moins de 10 kilomètres de chez elle, en

moyenne, estime le bureau d'étude D-SIDD. Il existe néanmoins de grandes inégalités d'accès. Cette offre tombe à 3,7 pour les communes rurales à faible revenu par exemple, et grimpe à 25 pour les aires urbaines de plus de 100000 habitants hors Paris, 46 pour l'aire urbaine de Paris. Dans la capitale et autour, 63 % des achats alimentaires des ménages pourraient être réalisés en circuits courts à moins de 10 kilomètres.

Apporter une aide logistique aux producteurs

Nombre d'agriculteurs ne peuvent pas avoir recours aux milliers de circuits courts existants, en particulier pour des raisons logistiques: difficultés d'accès à la terre, coûts des outils de transformation, délitement des liens avec les consommateurs...

qui souhaitent se lancer dans les circuits courts sont souvent seuls, car les organisations professionnelles, comme les chambres d'agriculture et les syndicats, ne maîtrisent pas le sujet et ne disposent pas toujours des outils pour les accompagner, relève Alain Cardinaux, journaliste à "La France agricole". Quant aux collectivités, elles méconnaissent leurs contraintes.»

Néanmoins, certaines ont choisi d'y répondre et, pour être efficaces, de réaliser un diagnostic de l'offre agricole sur leur territoire. C'est le cas de la communauté urbaine

es agriculteurs d'Alençon (36 communes, 54400 hab., Orne). «Un état des lieux des moyens dont disposent les exploitants pour produire, communiquer et commercialiser ainsi que leurs besoins d'accompagnement a été réalisé en 2014, détaille Elodie Jacq, chargée de mission "circuits courts". Des informations sur les stratégies des exploitations, leurs capacités à évoluer ont été recensées.» Une trentaine d'exploitants déjà expérimentés en circuits courts ou souhaitant développer ce type de commercialisation ont répondu à cette enquête. Parmi eux, 77% aimeraient augmenter et diversifier leur production. Ces agriculteurs ont toutefois pointé

des agriculteurs «bio»

pratiquent la vente directe. L'apiculture, l'élevage de chèvres, le maraîchage et la viticulture sont les secteurs les plus propices. La vente à la ferme reste le circuit le plus cité (68%) devant les marchés (48%) et les Amap (41%). Les marchés représentent la part de leur chiffre d'affaires la plus importante (30%). Source: Agence bio, 2015.

leurs besoins logistiques pour relever ce défi: du matériel agricole et des locaux de stockage.

VEILLE FONCIÈRE

A plusieurs centaines de kilomètres, la région Nouvelle Aguitaine (*), avec un cofinancement de l'Europe (Feader), accompagne les investissements des producteurs. L'aide pour la transformation ou la commercialisation à la ferme s'élève à 30% du montant des investissements, 40% pour des agriculteurs «bio», des nouveaux installés ou des projets collectifs. «La transformation des produits de la ferme représente un autre enjeu important car elle permet

Plevber-Christ (Finistère) 3 100 hab.



JOËL HUET, adjoint au maire et SANDRINE LE FEUR, productrice de l'épicerie coopérative Elocop

Un soutien décisif pour la création d'une épicerie paysanne

La commune de Pleyber-Christ fait l'acquisition d'une friche en cœur de bourg d'un hectare en 2008 qu'elle transforme en logements. Ce nouvel espace est doté de 1100 m² de surface commerciale en pied d'immeuble. «Pour compenser le départ de la grande surface en périphérie, nous souhaitions y installer un magasin d'alimentation, explique Joël Huet, adjoint au maire. La solution de facilité aurait été de répondre favorablement aux sollicitations des grandes enseignes, mais nous avons préféré nous tourner vers les producteurs locaux.» Quatre acceptent de créer une épicerie paysanne. La commune recrute deux ingénieurs agronomes

en stage d'études, qui les épaulent tant sur le plan technique qu'administratif pendant huit mois.

Les producteurs, qui sont aujourd'hui une vingtaine, choisissent le statut de société coopérative d'intérêt collectif (Scic) pour donner une dimension collective au projet et choisissent le nom «Elocop». En attendant l'ouverture très prochaine du magasin dans un local loué par la commune à un prix modique, les clients peuvent commander en ligne. La distribution a lieu une fois par semaine. Plus d'une centaine de colis sont distribués chaque semaine.

Contact Joël Huet, 02.98.78.41.67.

aux exploitations de conforter leurs revenus par une diversification de leurs débouchés, remarque Camille Massol, chargée de mission "agriculture". Chambres froides, laboratoire, atelier de découpe, laiterie.... depuis 2010, la collectivité a traité 661 dossiers de demandes d'aide à la transformation à la ferme pour un montant de plus de 5 millions

d'euros.» L'accès à la terre s'avère également essentiel. De nombreuses collectivités mettent en place des dispositifs d'intervention foncière en collaboration avec la Safer à l'instar de la région Ile-de-France. Depuis sa création en 1976, l'Agence des espaces verts (AEV) pratique une veille foncière, et acquiert, si nécessaire, des espaces agricoles situés au sein de la ceinture verte. Aujourd'hui, l'AEV est propriétaire d'environ 2000 hectares de terres agricoles qu'elle loue, sur la base de baux à long terme, à une centaine d'exploitants.

«SPEED-MEETING»

Les agriculteurs ont aussi besoin qu'on leur offre de nouveaux débouchés pour sécuriser leurs revenus. Les Marchés de producteurs de pays, marque déposée par le réseau Chambres d'agriculture France, séduisent les producteurs comme les consommateurs. Celui mis en place par la communauté urbaine d'Alençon en 2014, en atteste. Il compte entre 20 et 25 producteurs et 800 visiteurs par édition, et a lieu six fois par an. Il génère un chiffre d'affaires d'environ 8000 euros par marché. Le coût pour la collectivité s'élève à 1,34 euro par visiteur.

Enfin, les collectivités innovent pour recréer du lien. «La plupart des agriculteurs ont perdu le fil avec les consommateurs, ils se reposent sur les coopératives et les laiteries», observe Adrien Denis, éleveur et maire de Dénezé-sousle-Lude (lire p.32). Afin de briser la glace, l'association Normandie Equitable organise, depuis 2013, un

Grabels (Hérault) 7300 hab.

Un marché destiné à attirer de futurs exploitants



JEAN-PIERRE DIVET, conseiller municipal chargé de l'agriculture

«Grabels n'avait même plus de marché, précise Jean-Pierre Divet, conseiller municipal chargé de l'agriculture. En 2008, nous en avons créé un pour offrir un espace de convivialité autour des produits alimentaires locaux.» C'est un succès: le marché compte 20 à 40 exposants et plus de 600 clients chaque semaine. «Après les remarques de certains chalands qui se demandaient si tous les aliments vendus par les exposants étaient issus de leur production, nous avons mis en place avec leur soutien, un étiquetage particulier [Ici.C.Local] pour assurer la transparence sur les achats, poursuit l'élu. Il permet de distinguer la production propre du producteur-vendeur, les produits achetés à Jean-Pierre Divet, 04.67.10.41.00.

un collègue proche géographiquement et les marchandises qui ne sont pas produites localement ni achetées à des collègues bien identifiés.»

La commune, qui ne compte plus une seule exploitation agricole sur son territoire, décide alors d'acheter des terres pour les louer à des agriculteurs souhaitant s'installer. «Un maraîcher et deux producteurs de plantes médicinales sont intéressés, conclut Jean-Pierre Divet. En créant le marché, nous avons aussi ouvert un débouché, ce qui rend notre territoire plus attractif à d'éventuels candidats à l'installation.»

«speed-meeting» entre producteurs locaux et professionnels de l'alimentation, restaurateurs, primeurs, bouchers... L'édition 2015 a compté une cinquantaine de participants dont 47% de producteurs ou transformateurs. «Au cours de la journée, les producteurs enchaînent les rendez-vous d'affaires et présentent leurs produits», précise Sophie Simonnet, adjointe chargée

de l'économie sociale et solidaire à la mairie de Caen (107200 hab., Calvados), qui subventionne cette opération à hauteur de 2300 euros. Le bilan est très positif: plus de la moitié des participants ont noué des contacts susceptibles de générer du chiffre d'affaires en 2015.

(*) La région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes s'appellera Nouvelle Aquitaine à compter du 27 juin.

Mutualisation des activités les plus chronophages

Travailler en circuits courts exige beaucoup de temps. Les collectivités encouragent les producteurs qui mutualisent leurs outils de production et regroupent leurs offres.

'engager dans les circuits courts peut s'apparenter à... de l'esclavage! La vente directe impose un surcroît de travail plus ou moins important suivant le lieu de commercialisation. Cette activité, hors production et transformation, représente près du quart de la main-d'œuvre des fermes bios (source: Agence bio, 2015).

«Les trajets s'avèrent particulièrement chronophages et coûteux, en particulier lorsqu'il faut transporter ses produits à droite et à gauche», observe Gilles Maréchal, consultant fondateur du cabinet Terralim, territoires et alimentation. Sans compter le temps mis pour charger et décharger les marchandises, qui varie en fonction du type de lieu de livraison et peut atteindre deux heures pour un marché. Pour alléger cette

des quantités à commander» «Nous avons conçu le logiciel libre d'accès et gratuit Elaboration des menus et approvisionnement de proximité, Approximité [EMApp.fr], afin que les restaurants collectifs de tous types puissent avoir une approche plus rationnelle des quantités à commander aux divers producteurs et fournisseurs, tout en veillant à l'équilibre nutritionnel des repas destinés à divers publics. L'onglet "nutrition" leur permet d'anticiper leurs besoins en matières premières sur une année et de les préciser dans leurs appels d'offres, ce qui donne une plus grande visibilité aux producteurs.

au CNFPT-Pays de la Loire

TEDDY COLOMBEIX, conseiller «formation»,

responsable «restauration collective durable»

«Une approche plus rationnelle

Le site ouvert depuis septembre 2014 affiche 2950 comptes. Beaucoup de collectivités l'utilisent, comme le conseil régional des Pays de la Loire, six conseils départementaux, la Fédération vendéenne des Ehpad, etc.»

> contrainte, les agriculteurs partagent des outils logistiques. Ces solutions collectives qui mutualisent les investissements, les contraintes, les compétences et la prise de risque sont encouragées par les collectivités.

Les marchés de gros

Rouen, Caen, Agen, Cavaillon, Tours, Angers... La France compte 21 marchés de gros. A l'exception de celui de Lyon, il s'agit de sociétés d'économie mixte dans lesquelles les communes ou les communautés ont des parts le plus souvent majoritaires qui varient selon les territoires et sont présidées par un élu. Ces structures regroupent en un seul lieu les divers acteurs de l'approvisionnement et de la distribution des aliments frais. Chaque année, 4,5 millions de tonnes y sont commercialisées pour un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros. Grenoble, Montpellier, Bordeaux, Toulouse, Rungis disposent d'un carreau de producteurs. Ils sont 3600 à y vendre leurs produits en circuits courts.

LAITERIES COMMUNES

Ces mesures ne concernent pas que les transports. La région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes (future Nouvelle Aquitaine) a mis en place une aide spécifique pour soutenir le lancement de projets collectifs structurants pour un territoire à hauteur de 50000 euros.

Certains outils collectifs de transformation comme les laiteries ou les abattoirs sont également un appui déterminant pour les éleveurs souhaitant s'engager dans les circuits courts. Mais nombre

d'entre eux ont disparu au cours des dernières décennies. Un tiers des abattoirs publics ont fermé ou ont été revendus au secteur privé, ces dix dernières années, à cause de difficultés économiques et du durcissement des normes sanitaires. Or, lorsqu'un abattoir de proximité disparaît, les éleveurs sont contraints de transporter leurs animaux sur de longues distances pour les faire abattre, ce qui représente une perte de temps et d'argent qui les pénalisent davantage. Par conséquent, certains cessent leur activité.

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

De nombreuses collectivités ont choisi d'investir dans ces outils à l'instar de la région Nouvelle Aquitaine qui, depuis 2012, accorde une aide de 410000 euros à la communauté de communes du Bazadais pour son abattoir, sans compter les 500000 euros du fond Feader. Toutefois, le soutien des collectivités se concentre essentiellement sur les modes de commercialisation collectifs: mise à disposition d'un local destiné à une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) ou à un magasin de producteurs.

La communauté urbaine d'Alençon, par exemple, a soutenu un groupe de 9 producteurs qui a créé un «drive» fermier, sur son territoire en novembre 2014. Ce concept permet aux consommateurs de commander sur internet une large gamme de produits locaux et de les retirer rapidement. L'organisation à plusieurs facilite l'optimisation de la vente et de la distribution. Le montant des frais de gestion pour les producteurs s'élève à 17% du chiffre d'affaires.

Saint-Chély-d'Apcher (Lozère) 4200 hab.

Un effort financier considérable pour sauver un outil indispensable aux éleveurs



PIERRE LAFONT, maire

Quelque 200 éleveurs utilisent l'abattoir dont les locaux appartiennent à la commune Saint-Chély-d'Apcher. « Nous avons dépensé 763 000 euros entre 2005 et 2015, afin de changer les portes de frigo, refaire la stabulation et pour la mise aux normes des rejets», révèle Pierre Lafont, le maire. Mais l'activité de l'abattoir a été suspendue fin décembre 2015 car la société qui l'exploitait a été mise en liquidation judiciaire.

Heureusement, une association des utilisateurs rassemblant des bouchers, des charcutiers et des éleveurs va reprendre l'équipement sous le statut d'une société coopérative d'intérêt collectif (Scic). Une convention de délégation de service public (DSP) provisoire a été signée avec la commune le 7 mars.

«L'interco a notamment payé une partie des outils de communication, indique Elodie Jacq, chargée de mission "circuits courts". Le démarrage est très positif. Environ 50 commandes sont passées chaque semaine pour un montant des territoires voisins. moven de 30 euros.»

PLATEFORMES LOGISTIQUES

Certains marchés de gros ou marché d'intérêt national (MIN) ont compris l'intérêt d'ouvrir un carreau de producteurs. «D'abord, le marché de gros est la centrale d'achat du commerce de proximité: les producteurs locaux peuvent donc y trouver un très large panel de clients potentiels, restaurateurs, grossistes, cuisines centrales etc., souligne Jean-Jacques Bolzan, président de la Fédération des marchés de gros de France, adjoint au maire de Toulouse. Cela leur évite donc de s'éparpiller. Ensuite, en étant regroupés en un même lieu, ils arrivent à massifier leurs offres et à sécuriser leurs approvisionnements, ce qui paraît essentiel pour conquérir les marchés de la restauration collective.» Le carreau des

producteurs du MIN de Toulouse - la métropole est actionnaire à 85% de la société d'économie mixte – accueille 395 producteurs de fruits et légumes, qui viennent de la ceinture verte périurbaine et

«Nous comptons créer un marché fermier ouvert aux producteurs de fromage, de vin et de viande racée, d'ici à la fin de l'année», complète Chrystèle Gaillac, directrice des relations institutionnelles du MIN.

Par ailleurs, les plateformes logistiques se multiplient pour répondre aux exigences de volumes et de régularité de la restauration collective. La société coopérative d'intérêt collectif (Scic) Mangeons 24 qui associe, entre autres, des collectivités et intercos (Grand Périgueux, conseil départemental, communauté de communes Sarlat-Périgord noir...), la chambre d'agriculture et des producteurs achète des denrées à 115 agriculteurs du Périgord pour les revendre aux cantines scolaires: lycées, collèges, écoles. Une soixantaine bénéficie de ces produits locaux.

La misère est dans le pré

Dans son n° 225 (mai 2015), la revue «Pour» du Groupe ruralité, éducation et politique se penche sur la précarité souvent invisible qui frappe de nombreux agriculteurs.

Contact: 06.79.30.15.59, grep.pour@wanadoo.fr.

SURLEWEB

Open data

Le D-SIDD, bureau d'études qui traite et valorise les données liées à l'économie collaborative, propose à toutes les communes un diagnostic des circuits courts en libre accès.

http://d-sidd.com

Marchés publics

La «boîte à outils» du ministère de l'Agriculture dédiée à la restauration collective pour faciliter l'approvisionnement local sera mise à la disposition de tous les gestionnaires publics de la restauration collective à partir du mois de juillet.

Union sacrée des associations d'élus

L'AMF, l'ADF et l'ARF, lors du 99° congrès des maires, ont élaboré un guide commun pour encourager les élus à préserver l'agriculture locale. www.lagazette.fr/445873

Relocalisation de l'alimentation

Le Réseau mixte technologique (RMT) «alimentation locale», coanimé par Yuna Chiffoleau, est un espace d'échanges ouvert aux acteurs intéressés par les circuits courts et de proximité. Son site permettra, dès juillet, de recenser les ressources utiles.



Pour aller plus loin

Achat public local: les réelles marges de manœuvre des collectivités www.lagazette.fr/434575

Restauration collective: le Sénat bloque sur les 20% d'alimentation bio www.lagazette.fr/432683